

DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ 2012
PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DE L'EAU

Pour l'année **2012**, toute personne qui est âgée de 65 ans et plus en date du **31 décembre 2011** a droit à un remboursement d'eau déterminé à partir de la consommation réelle jusqu'à un maximum de 50 000 gallons (227.3M³), si elle satisfait à toutes les conditions suivantes :

- Être propriétaire de l'immeuble qu'elle habite à des fins résidentielles
- Avoir complété le formulaire « **DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ** »
- Retourner le formulaire avant le **28 février 2012**
- Joindre une photocopie de l'un des documents suivants : **permis de conduire**, carte d'assurance maladie, certificat de naissance ou passeport valide.

N° du formulaire	District	N° du matricule	N° du client

SECTION A	IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :		
Nom		Prénom	
N° civique	Rue	App.	Ville
Code postal	Téléphone	Date de naissance	

SECTION B	ATTESTATION DU DEMANDEUR :	
Je déclare habiter de façon permanente l'immeuble désigné.		
Signature	Date	

Retournez à ➤

Ville de Repentigny
 Division de la taxation
 435, boulevard Iberville
 Repentigny (Québec) J6A 2B6

Le formulaire est disponible aux endroits suivants : site Internet ville.repentigny.qc.ca, bibliothèques municipales, piscine municipale et hôtel de ville